

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

<p>25 novembre Genève Université</p>	<p>Droit administratif Simplifier le droit pour moins de bureaucratie Dans quelle mesure, en complexifiant le droit tant public que privé, on augmente la bureaucratie et sa rigidité? Ce colloque se demandera si les tentatives de simplification n'ont pas tendance à générer encore plus de complexité. Il constatera que la Suisse ne répond que partiellement à la revendication de l'OCDE recommandant d'établir un organe permanent chargé du contrôle de la réglementation et destiné à réduire la charge réglementaire.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Secrétariat du CeteL Rocchina Perillo Tél. 022 379 86 02 rocchina.Perillo@unige.ch</p>
<p>8 décembre Berne Hôtel Kreuz</p>	<p>Droit d'asile Dernières évolutions Cette journée de formation continue mise sur pied par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés se consacrera aux derniers développements de la jurisprudence du Tribunal administratif fédéral sur le droit d'asile suisse. Un représentant de la CrEDH exposera ensuite la jurisprudence actuelle de Strasbourg. Dans le contexte international, le problème des persécutions liées au genre sera abordé. L'après-midi sera consacré à des ateliers simulant des procédures juridiques.</p>	<p>Renseignements complémentaires: OSAR Fabienne Bratoljic Tél. 031 370 75 75 lauren.barras@osar.ch www.osar.ch/formation/professionnels-du-droit.htm</p>
<p>9 décembre Berne Secrétariat central Unia</p>	<p>Droit du travail Durée et stress au travail Le colloque juridique de l'USS se penche, cette année, sur des questions d'actualité relatives à la durée du travail, à l'heure où des interventions parlementaires demandent que les dispositions sur la durée du travail et du repos soient fondamentalement modifiées. Il sera notamment question du télétravail et de la disponibilité constante exigée dans le cadre d'un service de piquet ainsi que de la prolongation de la durée du travail par certains employeurs depuis l'abandon, par la BNS, du taux plancher franc-euro.</p>	<p>Renseignements complémentaires: USS Tél. 031 377 01 01 info@sbg.ch</p>
<p>17 janvier Lausanne Université</p>	<p>Droit des obligations La prescription Les intervenants à cette demi-journée de formation mèneront quelques réflexions autour de l'écoulement du temps. Après un état des lieux sur la révision du droit de la prescription, on se demandera pourquoi seules les créances peuvent se prescrire (essai sur la systématique des droits subjectifs). Puis, il sera question des aménagements conventionnels du régime de la prescription et de la durée de la surveillance d'un produit après sa mise sur le marché.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Centre du droit de l'entreprise (Cedidac) Tél. 021 692 28 50 cedidac@unil.ch www.cedidac.ch</p>
<p>19 janvier Fribourg Université</p>	<p>Droit successoral Planification et liquidation Cette journée de formation continue en droit des successions, troisième du genre à l'Université de Fribourg, abordera plusieurs thèmes: le patrimoine séparé en droit successoral (effets à l'égard des tiers), l'action en nullité et l'indignité, l'utilisation des fondations à des fins successorales, la circulation internationale des certificats d'héritiers, la délivrance des legs par l'exécuteur testamentaire, le rapport et les dispositions pour cause de mort.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Service de la formation continue Tél. 026 300 73 39 formcont@unifr.ch www.unifr.ch/formcont/fr</p>
<p>24 janvier Neuchâtel Université</p>	<p>Loi sur le Tribunal fédéral Du présent au futur A l'occasion des dix ans de la LTF, les conférenciers traiteront de l'examen des règles de procédure civile par le TF, avant d'aborder les décisions de celui-ci en matière de frais judiciaires, d'avances, de dépens et d'indemnités d'assistance judiciaire. Il sera ensuite question des aspects pénaux de la LTF, d'abord sous l'empire de la loi actuelle, puis sous l'angle de la révision à venir. Les deux dernières conférences seront consacrées au recours en matière de droit public.</p>	<p>Renseignements complémentaires: Secrétariat de la Faculté de droit/formation Tél. 032 718 12 22 Droit.formation@unine.ch www.publications-droit.ch</p>